

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE

DE LYON

Fondée le 10 Février 1884

TOME QUINZIÈME

1896

LYON

H. GEORG, LIBRAIRE

PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU, 36-38

PARIS

MASSON & C^o, LIBRAIRES

120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1897

Rendiconti della reale Accademia dei Lincei, classe de scienze morali, stanche e filologiche, vol. V, fasc. 1 et 2.

Bulletino di paleontologia italiana, série 14, tome II, année XXII, 1 à 3.

Ettac regallia : noti sur Relliguno Strobel.

D. Ridolfo Livi, *Anthropométrie militaire*, d'Italie, 1^{re} partie, sur un Atlas de géographie anthropologique d'Italie.

Archivio per l'Anthropologia e la Ethnologia, organe de la Société italienne d'Anthropologie, d'Ethnologie et c., de Firenze, XXV volume, 3^e fascicule.

Bulletin de l'Institut géographique de la République Argentine, tome XVI, fasc. 9, 10, 11 et 12.

Forenngen for Mersth Folkemuseum, 19 décembre 1894, 31 décembre 1895.

Bulletin of the United States geological Survey, n° 118.

Journal of the Anthropological Institute of great Britain and Ireland, février 1896.

Journal of the Asiatic Society of Bengal, vol. LXIV, publ. n° 3, 1895.

Mémoires de la Section caucasienne de la Société impériale russe de géographie, livre xvii, livraison 1; livre xviii.

Boletin del Museo biblioteca de Filynnas, 1^{re} année, mars 1895, n° 5; août 1895, n° 8.

M. le Président remet à M. Chantre une croix de Légion d'honneur, de la part de la Société.

PRÉSENTATION

M. le D^r Grégoire présente un cas d'exencéphale.

Le 1^{er} avril 1896, j'étais appelé par une sage-femme à l'effet de constater la présentation d'un enfant, présentation dont le diagnostic ne paraissait pas fort commode.

Après la rupture de la poche des eaux, je touchais à plusieurs centimètres de l'orifice un corps mou, qui ne semblait appartenir à aucun des organes ou membres que l'on touche ordinairement.

Quelques instants après, on voyait apparaître à l'orifice un corps de couleur violacée, d'une mollesse extrême et au moment de l'expulsion il se produisit une déchirure de ce corps mou avec épanchement de sang d'un verre à deux.

Après la sortie de ce corps vinrent la tête, les épaules, les bras, l'abdomen et les membres inférieurs.

Le cordon fut lié; le produit était vivant et le sexe masculin; il a vécu une heure.

Le développement du corps était à peu près normal; la face large ne présentait pas de front; ce dernier était effacé à partir des arcades orbitaires et fuyait au-dessus des oreilles, les yeux et le nez étaient plus gros que d'ordinaire et donnaient à cette figure l'aspect de celle d'un adulte; à la partie tout à fait postérieure de la tête était fixée, par un pédicule de 6 centimètres de diamètre environ, une tumeur aussi grosse que la tête puisqu'elle mesurait 10 cm. 50 de diamètre. Cette tumeur était molle et sillonnée de grosses veines bleuâtres, les cheveux recouvraient la moitié postérieure de la tête, le pédicule et un peu la partie antérieure de cette tumeur, mais surtout les parties latérales.

A 5 ou 6 centimètres après le pédicule, le cuir chevelu paraissait avoir été atélectasié en son milieu et remplacé par un tissu très aminci et presque transparent, il laissait apercevoir un grand nombre de veines qui sillonnaient la surface de cette tumeur.

La figure annexée montre mieux ce fait que je ne puis l'indiquer. Les diamètres de la tête sont :

Diamètre fronto-mentonnier . . .	8 centimètres.
— occipito-mentonnier . . .	9 —
— Bipariétal	8 —

La voûte palatine est plus concave que d'habitude.

Les bourses ne contiennent pas la moindre trace de testicules.

A l'autopsie on trouve, au-dessus de la bosse occipitale, une division de l'os en V; cette division en V va rejoindre à 4 centimètres de l'angle intérieur, les bords postérieurs des deux pariétaux correspondants, en sorte qu'on finit par avoir une ouverture lozangique par où sort la moelle épinière; celle-ci se trouve par ce fait étirée ou allongée de 6 à 7 centimètres et va rejoindre le cer-veau qui se trouve entièrement logé dans la tumeur dont nous avons parlé.

Les deux hémisphères cérébraux sont aussi volumineux que

d'habitude et les ventricules latéraux contiennent du liquide sanguin qui s'écoule à la coupe.

Nous avons sans nul doute affaire à la famille des monstres excencéphaliens, mais à quelle variété ?

Celles qui sont indiquées dans le précis de tératologie de M. Guinard ne correspondent pas absolument à la variété du monstre que j'ai eu sous les yeux, et dont je vous présente deux photographies : le *Podencéphale* est caractérisé par un encéphale situé en grande partie hors de la boîte cérébrale et au-dessus du crâne dont la partie supérieure est incomplète. Dans cette forme, le cerveau hernié semble porté par une sorte de pédicule plus ou moins étranglé ; le *notencéphale* est caractérisé par l'encéphale situé en très grande partie hors de la boîte cérébrale, derrière le crâne ouvert au niveau de la base de l'occiput.

L'*excencéphale* est caractérisé par l'encéphale en très grande partie hors de la boîte cérébrale et derrière le crâne dont la paroi supérieure manque complètement.

Dans le cas que nous présentons, le cerveau est situé *totale*ment en dehors de la boîte crânienne ; ce cerveau a comme pédicule la moelle épinière qui sort par une division en V située au-dessus de la bosse occipitale, de plus la paroi supérieure du crâne est complète.

Nous avons donc une variété intermédiaire d'excencéphalien que nous appellerons d'un mot composé plus ou moins barbare, sous le nom de Podopostencéphale.

Quant à la relation, qui peut exister entre cette monstruosité et l'absence de testicules dans les bourses, je laisse à la Société, dont les membres sont plus autorisés que moi, le soin de la discussion.

Laissez-moi, Messieurs, vous exprimer tous mes regrets de ne pas avoir eu assez d'influence auprès de la famille qui n'a voulu à aucun prix me laisser vous présenter le monstre lui-même et en a décidé l'inhumation.

Comme cause possible et même probable de la production de ce monstre, il est important d'ajouter que la mère est de famille pauvre, et se nourrissait grossièrement, qu'elle est de petite taille,

du poids de 40 kilogrammes, vingt-quatre ans d'âge; principalement de tempérament scrofuleux, de constitution faible et qu'elle est atteinte depuis les premiers temps de sa grossesse de diabète insipide.

Elle urinait 7 à 8 litres par jour et se trouvait fort amaigrie, ne pouvant presque pas manger, mais buvant en revanche 8 à 10 litres d'eau par jour.

COMMUNICATION

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DE L'ORIGINE DE LA FERRURE A CLOUS

PAR MM. PEUCH ET LESBRE

Professeurs à l'École Vétérinaire de Lyon.

(Extrait d'un livre intitulé : *Précis du pied du cheval et de la ferrure.*)

L'origine de la ferrure à clous a été vivement controversée et, malgré les nombreux travaux dont cette question intéressante a été l'objet, elle n'est point encore résolue, comme le lecteur va en juger.

Ainsi, en 1865, Mégnin, alors vétérinaire militaire, déclarait que, jusqu'à cette époque, l'origine de la ferrure était restée « tellement obscure qu'on avait pu la croire à jamais impénétrable, mais qu'une science toute nouvelle, l'archéologie ethnologique, est venue l'éclairer d'un jour tout nouveau ». Et il concluait qu'il résulte des recherches ethnologiques, « que c'est aux Gallo-Kymris, branche de la grande famille Aryane qui s'établit en Gaule dix-huit cents ans avant les Francs, ou plutôt à leurs prêtres qui s'en réservaient la pratique et le secret, que nous sommes redevables de la métallurgie du fer et des arts d'application de ce métal : les druides, dit M. d'Eckstein, forgeaient une double espèce d'épée et de lance, les armes religieuses — le glaive de la parole — et les armes meurtrières — l'épée et la lance de